



Entre Erdre et Vilaine, sur 120 km de voies navigables, le département de Loire-Atlantique à implanté plusieurs équipements depuis 2006 : piste de roulement à caractère naturel, chemin de contre-halage praticable pour les cavaliers, aires de stationnement et d'arrêt jalonnées et dotées de tables de pique-nique, bancs en bois et poubelle, barrières en bois pour filtrer la circulation des véhicules, signalétique, etc...

Un investissement total de 2,5 millions d'euros, qui lui a permis de recevoir, en 2008, le Trophée du vélo.

Vendredi 26, à Nort-sur-Erdre, avant de parcourir à vélo 8 km d'itinéraire réaménagé jusqu'à l'écluse de Quiheix, le président Patrick Mareschal a rappelé l'objectif de 2008, quand l'instance a pris la pleine compétence (propriété et gestion): **Préserver l'existant, développer l'offre de loisirs, mettre en valeur et faire davantage connaître ce patrimoine**

Lors d'un prochain chantier, quatre maisons éclusières vont être réhabilitées. :

Les aménagements sont interdits aux véhicules à moteur, les Piétons y sont prioritaires, les cavaliers empruntent le chemin de contre-halage.



Dès hier, Bernard, néo-Nortais et pratiquant assidu du vélo de route, a apprécié: « Depuis que j'ai découvert cet endroit, je suis devenu également un adepte du VTT. Avec mon épouse ou les petits enfants, nous pouvons partir en toute sécurité à la découverte de la faune et de la flore mais, surtout, à la rencontre du genre humain, marcheur ou cycliste, toujours prompt à un bonjour ou à un sourire.

Les différents revêtements permettent également de rouler avec un vélo de ville.